

Imaginons ensemble nos quartiers



Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

C'est un regroupement d'habitants d'un même quartier voulant se rendre **acteurs** de leur commune.
Le conseil de quartier permet de **s'impliquer** davantage dans la vie locale et d'**avoir un impact** sur les décisions prises.

Qu'est-ce qu'un référent ?

Véritable **relais** entre les habitants et la mairie, le référent **porte** les idées, projets et besoins de son quartier et **contribue** activement au dynamisme et à l'avenir de son quartier.



Comment devenir référent ?



L'engagement repose sur le volontariat pour un mandat de **2 ans**, renouvelable.
Conditions : **être majeur, habiter le quartier,** et **remplir le formulaire de candidature** (formulaire disponible en mairie et sur le site de la commune à partir du 10/07/26)
Élection du référent : **3^e semaine de septembre.**

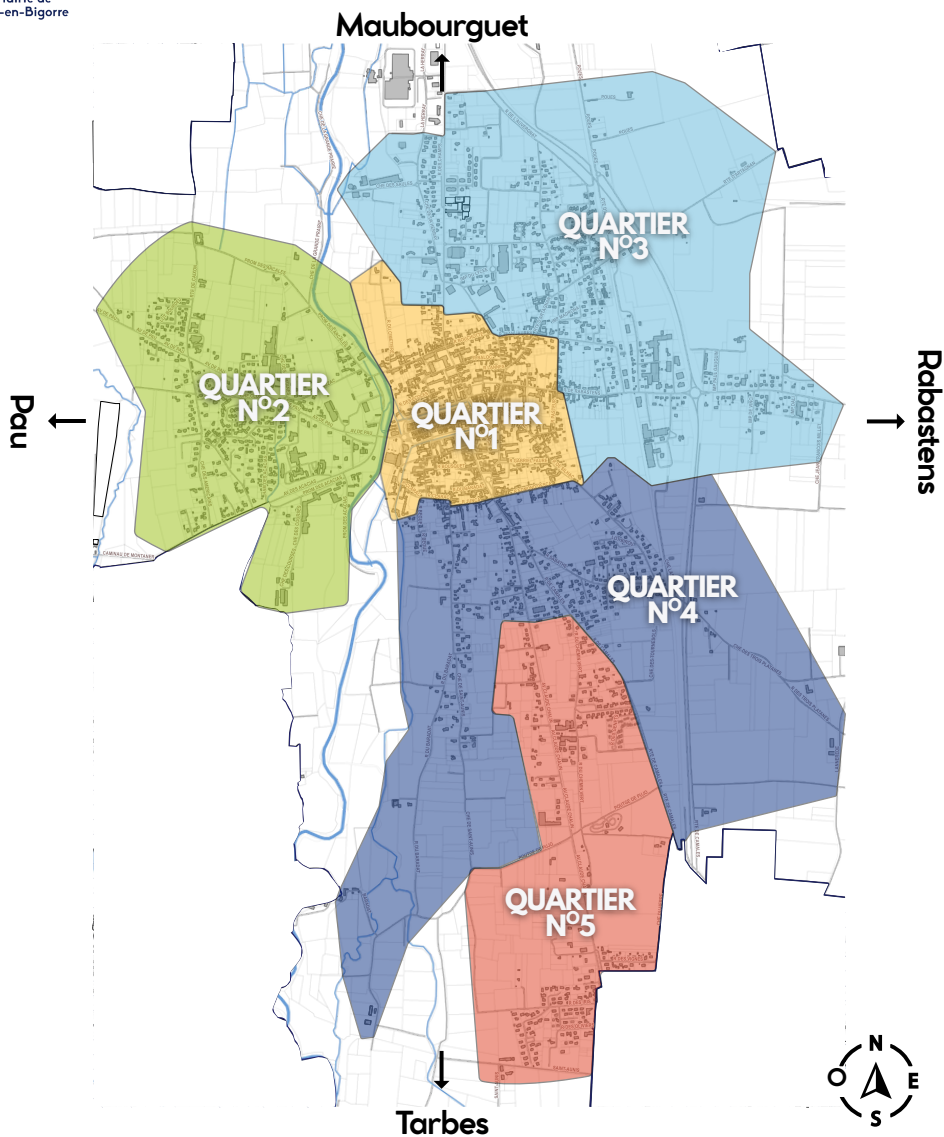
Comment participer à la vie du quartier ?



En tant qu'habitant d'un quartier, mon rôle est de :

- **Voter** pour mon référent, qui sera mon porte-parole.
- Lui **transmettre** mes idées, projets et problèmes.
- **Participer** aux conseils de quartier et aux échanges sur la vie de mon quartier.

Le plan des quartiers



Pour plus d'informations :

- **Réunion publique**

📅 Mardi 7 juillet 2026 à 18h30

📍 Mairie de Vic-en-Bigorre

Ou contactez nous

Par email : mairie@vic-bigorre.fr

Par téléphone : 05 62 31 68 68



Site Intramuros
Vic-en-Bigorre



**LE TRI
+ FACILE**



PAPIER



BAC
DE TRI